

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL



Séance du 02 décembre 2024

## **Présents :**

*Présents,  
dans l'ordre des  
quotients dévolutifs*

*Pierre HENNEAUX;  
Anne HENNEAUX;  
Didier NEUVENS;  
Patrick PIERLOT;  
Margaux LEONARD;  
André ADAM;  
Dominique  
BOSENDORF;  
Joseph MARCHAL;  
Kévin DEBOURSE;  
Adrienne DERNIER;  
Adrien LAFFINEUR;  
Laurent BREUSKIN;  
Sébastien  
BONMARIAGE;  
Laura DEVEL-  
LEGRAND;  
Pierre-Alexis ROLAND;  
Gilles DABE;  
Séverine PIERRET-  
BURTON;*

*Frédéric LEROY,  
Directeur général*

OBJET : Conseillers communaux – Déclarations facultatives  
d'apparementement – Prise d'acte

## **Le Conseil Communal réuni en séance publique :**

Vu le code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment les articles L1123-1 (groupes politiques), L1234-2 (asbl), L1522-4 (associations de projet), L1523-15 (intercommunales), etc.

Vu la composition des groupes politiques au sein du conseil communal de Saint-Hubert, soit :  
CAP  
Dyn@m'IC  
Borq et Villages  
Agissons Ensemble

Considérant que les élus des listes CAP, Dyn@m'IC, Borq et Villages et Agissons Ensemble peuvent déposer une déclaration explicite d'apparementement ;  
Considérant que les conseillers élus suivants ont déposé une déclaration d'apparementement auprès du Directeur général :

**Service traitant :**  
Directeur Général  
**Agent traitant :**  
Frédéric LEROY

BOSENDORF Dominique	MR
DEVEL Laura	MR
MARCHAL Joseph	MR
NEUVENS Didier	MR
ADAM André	Engagés
DEBOURSE Kévin	Engagés
HENNEAUX Pierre	Engagés
LEONARD Margaux	Engagés
PIERRET Séverine	Parti Socialiste

Considérant que les conseillers suivants ont déclaré ne pas être apparentés

BONMARIAGE Sébastien  
DABE Gilles  
DERNIER Adrienne  
HENNEAUX Anne  
LAFFINEUR Adrien  
PIERLOT Patrick  
ROLAND Pierre-Alexis

Considérant que les conseillers élus suivants n'ont pas rentré de déclaration d'apparentement :

BREUSKIN Laurent

En conséquence, le conseil communal

### **PREND ACTE**

Article 1er :

Des déclarations d'apparentement suivantes :

BOSENDORF Dominique	MR
DEVEL Laura	MR
MARCHAL Joseph	MR
NEUVENS Didier	MR
ADAM André	Engagés
DEBOURSE Kévin	Engagés
HENNEAUX Pierre	Engagés
LEONARD Margaux	Engagés
PIERRET Séverine	Parti Socialiste

Article 2:

Les conseillers suivants, à défaut d'être repris à l'article 1 de la présente délibération, ne sont pas apparentés :

BONMARIAGE Sébastien  
DABE Gilles  
HENNEAUX Anne  
LAFFINEUR Adrien  
ROLAND Pierre-Alexis  
BREUSKIN Laurent  
DERNIER Adrienne  
PIERLOT Patrick

Article 3 :

Charge le collège communal de publier ces déclarations sur le site internet de la commune.

Par le Conseil :

Le Directeur Général ,

Le Bourgmestre,

(s) F. LEROY

(s) D. NEUVENS

Pour extrait conforme :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

F. LEROY



D. NEUVENS